



Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le lundi 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-septième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 21 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazid, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSÉN Sylvie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 1

M. Philippe KASPRZYK (pouvoir à M. Hiazid BELABBES).

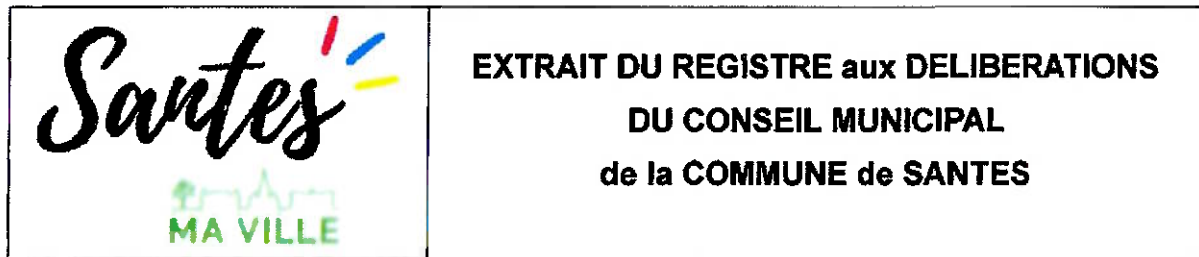
ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 28

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-27 N°12

N° de feuillet : 13



MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS DE POSTES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles R2313-3 et L2313-1

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste)

Considérant la nécessité de maintenir l'organisation des services et de favoriser l'évolution de carrière des agents,

Il convient de créer les emplois correspondants, à temps complet, au 1er mai 2026 :

- Filière administrative :
 - o 1 poste de rédacteur
 - o 2 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- Filière technique :
 - o 1 poste de technicien
- Filière médico-sociale :
 - o 1 poste de conseiller socio-éducatif
- Filière animation :
 - o 2 postes d'adjoint d'animation

Entendu cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE

DE CREER les postes ci-dessus à compter du 1^{er} mai 2026,

DE MODIFIER le tableau des effectifs comme ci-joint à compter du 01/05/2026,

D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix

M. BELABBES Hiazid (pouvoir de M. KASPRZYK Philippe), M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hélène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Ne participent pas au vote : 0 voix

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'BENAMEUR', is written over a faint circular official stamp.

Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'BELABBES', is written over a faint circular official stamp.

